

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

SEPTEMBRE
2016

PRINCIPALES TENDANCES

A fin septembre 2016 et en comparaison avec la même période de 2015, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après:

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 5,5% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 8,8% : droits de douane (+21,9%), TVA à l'importation (+7,1%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+5,6%) ;
- 2- l'augmentation de la TIC sur les tabacs manufacturés (+11,7%) et des autres TIC (+8,9%);
- 3- la hausse de 4,4% de la fiscalité domestique : IS (+7,3%), IR (+7%), TVA à l'intérieur (-6,7%), droits d'enregistrement et timbre (+3,8%) et majorations de retard (+18,1%).

Les recettes de l'IS ont augmenté de 7,3% ou +2,3 MMDH, sachant qu'à fin septembre 2015 l'IS avait enregistré une baisse de 2,8% par rapport à son niveau à fin septembre 2014 ou -897 MDH (31,7 MMDH contre 32,6 MMDH). La hausse des recettes de l'IS s'explique en grande partie par le bon comportement, durant 2015, des résultats de certaines grandes entreprises (OCP, ANRT, BCP, CIH, SODEP, cimenteries, ...).

Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte de remboursements pour un montant de 6.059 MDH à fin septembre 2016 contre 3.874 MDH à fin septembre 2015.

- 4- la baisse des recettes non fiscales (-0,3%) en raison notamment du recul de 47% des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1,8 MMDH contre 3,3 MMDH), de 66,6% des fonds de concours (766 MDH contre 2,3 MMDH) et de 44,1% de la redevance gazoduc (732 MDH contre 1,3 MMDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 64% et un taux d'émission sur engagements de 84%, contre respectivement 64% et 86% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en baisse de 0,9%, en raison de la diminution de 56,5% des émissions au titre de la compensation, conjuguée à l'augmentation de 2% des dépenses de personnel, de 9,6% des autres biens et services et de 4,2% des charges en intérêts de la dette ;
- des dépenses d'investissement émises en augmentation de 15,4%, passant de 38,9 MMDH à fin septembre 2015 à 44,9 MMDH à fin septembre 2016.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 12,3 MMDH contre un solde positif de 2,7 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 23,1 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 9,5 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST), contre un déficit du Trésor de 29,4 MMDH à fin septembre 2015 compte tenu d'un solde positif de 6,8 MMDH dégagé par les CST.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 3,2 MMDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe et de 965 MDH représentant la part de l'Etat dans la cession de 40% du capital de Marsa Maroc.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR
(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Septembre 2015	LF 2016	Septembre 2016	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	151 968	209 156	160 285	77%	5,5%
1.1- Recettes fiscales :	134 608	191 695	142 773	74%	6,1%
Impôts directs	60 274	85 504	64 640	76%	7,2%
Impôts indirects	56 938	81 008	59 054	73%	3,7%
Droits de douane	5 691	7 903	6 935	88%	21,9%
Droits d'enregistrement et de timbre	11 705	17 280	12 144	70%	3,8%
1.2- Recettes non fiscales :	15 446	14 161	15 398	109%	-0,3%
Monopole et participations	6 474	8 330	6 892	83%	6,5%
Domaine	196	350	198	57%	1,0%
Autres recettes ⁽¹⁾	8 776	5 481	8 308	152%	-5,3%
1.3- Recettes de certains CST :	1 914	3 300	2 114	64%	10,4%
Fonds de soutien prix prdts alimentaires	166	800	225	28%	35,5%
Fonds spécial routier	1 748	2 500	1 889	76%	8,1%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽²⁾	149 307	212 443	148 032	70%	-0,9%
2.1- Biens et services :	115 076	167 809	120 288	72%	4,5%
Personnel	76 578	106 776	78 083	73%	2,0%
Autres biens et services	38 498	61 033	42 205	69%	9,6%
2.2- Intérêts de la dette :	21 163	28 284	22 059	78%	4,2%
Intérieure	18 896	24 299	19 848	82%	5,0%
Extérieure	2 267	3 985	2 211	55%	-2,5%
2.3- Compensation	13 068	16 350	5 685	35%	-56,5%
- Fonds de soutien prix prdts alimentaires	0	800	300	38%	
3- SOLDE ORDINAIRE	2 661	-3 287	12 253		
4- INVESTISSEMENT⁽²⁾	38 868	63 892	44 867	70%	15,4%
- Fonds spécial routier	1 662	2 500	1 953	78%	17,5%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	6 785	12 229	9 535		
6- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽³⁾	-29 422	-54 950	-23 079		
7- VARIATION INSTANCES	-5 133	0	434		
8- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-34 555	-54 950	-22 645		
9- FINANCEMENT INTERIEUR :	36 937	32 741	20 024		
Dont :					
Adjudications	36 270		10 346		
Dépôts au Trésor	-1 050		4 459		
Compte courant à BAM	-1 058		-856		
10- FINANCEMENT EXTERIEUR :	-2 382	22 209	2 621		
Tirages et dons	4 815	26 796	9 135		
Amortissement	-7 197	-4 587	-6 514		

(1) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(2) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances)

(3) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2016.

RECETTES ORDINAIRES					
	Septembre 2015	LF 2016	Septembre 2016	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	134 608	191 695	142 773	74%	6,1%
IMPÔTS DIRECTS	60 274	85 504	64 640	76%	7,2%
<i>Taxe Professionnelle</i>	287	317	298	94%	3,8%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	31 683	44 255	33 986	77%	7,3%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	27 207	38 614	29 100	75%	7,0%
<i>Taxe d'Habitation</i>	25	46	28	61%	12,0%
<i>Majorations de retard</i>	1 031	2 226	1 218	55%	18,1%
<i>Autres⁽¹⁾</i>	41	46	10	22%	-75,6%
DROITS DE DOUANE	5 691	7 903	6 935	88%	21,9%
IMPÔTS INDIRECTS	56 938	81 008	59 054	73%	3,7%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	18 355	25 500	19 805	78%	7,9%
<i>Tabacs manufacturés</i>	6 305	9 050	7 041	78%	11,7%
<i>Produits énergétiques</i>	11 017	14 850	11 639	78%	5,6%
<i>Autres</i>	1 033	1 600	1 125	70%	8,9%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	38 583	55 508	39 249	71%	1,7%
<i>à l'intérieur</i>	15 023	22 122	14 011	63%	-6,7%
<i>à l'importation</i>	23 560	33 386	25 238	76%	7,1%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	11 705	17 280	12 144	70%	3,8%
RECETTES NON FISCALES	15 446	14 161	15 398	109%	-0,3%
<i>Domaine</i>	196	350	198	57%	1,0%
<i>Monopoles et participations</i>	6 474	8 330	6 892	83%	6,5%
<i>Fonds de concours</i>	2 296	0	766		-66,6%
<i>Recettes en atténuation de dépenses</i>	3 315	1 058	1 757	166%	-47,0%
<i>Redevance gazoduc</i>	1 310	2 000	732	37%	-44,1%
<i>Recettes diverses⁽²⁾</i>	1 855	2 423	5 053	209%	172,4%
RECETTES DE CERTAINS CST	1 914	3 300	2 114	64%	10,4%
<i>Fonds de soutien des prix produits alimentaires</i>	166	800	225	28%	35,5%
<i>Fonds spécial routier</i>	1 748	2 500	1 889	76%	8,1%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	151 968	209 156	160 285	77%	5,5%

(1) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(2) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries,...

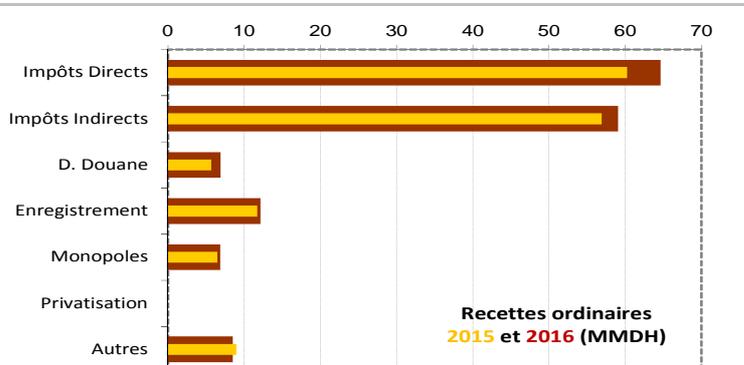
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin septembre 2016 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 5,5% et une baisse des dépenses ordinaires émises de 0,9%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 12,3 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 22,6 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 2,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 20 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 160,3 MMDH contre 152 MMDH à fin septembre 2015, en augmentation de 5,5%.

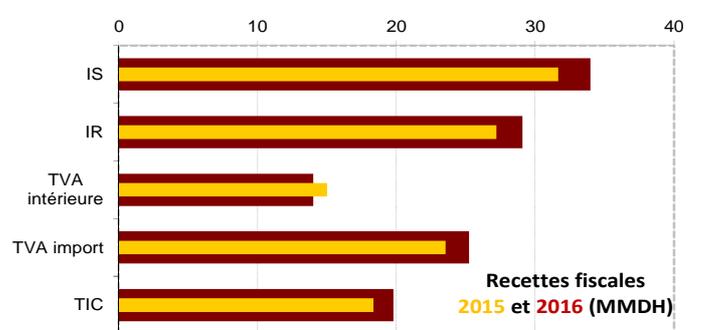
Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 7,2%, des droits de douane de 21,9%, des impôts indirects de 3,7% et des droits d'enregistrement et de timbre de 3,8%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 0,3%.



1.1-RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 142,8 MMDH contre 134,6 MMDH à fin septembre 2015, en hausse de 6,1%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de l'augmentation des recettes douanières de 8,8% et de la fiscalité domestique de 4,4%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 43,8 MMDH à fin septembre 2016 contre 40,3 MMDH un an auparavant, en hausse de 8,8% ou +3,5 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2015, sachant qu'à fin septembre 2015 les recettes douanières avaient connu une baisse de 3,5% par rapport à leur niveau à fin septembre 2014 (40,3 MMDH contre 41,7 MMDH).

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin septembre 2016 ont atteint 6,9 MMDH contre 5,7 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 21,9% ou +1,2 MMDH.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 25,2 MMDH à fin septembre 2016 contre 23,6 MMDH à fin septembre 2015, enregistrant ainsi une hausse de 7,1% ou +1,7 MMDH, sachant qu'à fin septembre 2015 la TVA à l'importation avait connu une baisse de 5,4% par rapport à son niveau à fin septembre 2014 (23,6 MMDH contre 24,9 MMDH). La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 9,9% ou -407 MDH et celle sur les autres produits une hausse de 10,7% ou +2,1 MMDH.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 11,6 MMDH contre 11 MMDH, en augmentation de 5,6% par rapport à son niveau de fin septembre 2015 ou +622 MDH, sachant qu'à fin septembre 2015 la TIC sur les produits énergétiques avait connu une baisse de 1% par rapport à son niveau à fin septembre 2014 (11 MMDH contre 11,1 MMDH).

1.1.2-FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 90,8 MMDH à fin septembre 2016 contre 87 MMDH à fin septembre 2015, soit une augmentation de 4,4% ou +3,8 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 34 MMDH à fin septembre 2016 contre 31,7 MMDH un an auparavant, en augmentation de 7,3% ou +2,3 MMDH, sachant qu'à fin septembre 2015 l'IS avait enregistré une baisse de 2,8% par rapport à son niveau à fin septembre 2014 ou -897 MDH (31,7 MMDH contre 32,6 MMDH). L'augmentation des recettes de l'IS s'explique en grande partie par le bon comportement, durant l'année 2015, des résultats de certaines grandes entreprises (OCP, ANRT, BCP, CIH, SODEP, cimenteries, ...).

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin septembre 2016 ont enregistré une augmentation de 7% par rapport à leur niveau à fin septembre 2015 (29,1 MMDH contre 27,2 MMDH), soit +1,9 MMDH.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 24,2% ou +622 MDH par rapport à leur niveau de 2015 (3,2 MMDH contre 2,6 MMDH), sachant qu'à fin septembre 2015, l'IR sur profits immobiliers avait enregistré une diminution de 3,1% ou -82 MDH par rapport à son niveau de fin septembre 2014 (2,6 MMDH contre 2,7 MMDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, ont enregistré une augmentation de 3,8%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Septembre 2015	Septembre 2016	Evolution en %
IR total	27 207	29 100	7,0%
dont IR prélevé par la DDP	6 407	6 653	3,8%

- TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin septembre 2016 se sont établies à 14 MMDH contre 15 MMDH un an auparavant, soit une baisse de 6,7% ou -1 MMDH. Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte de remboursements pour un montant de 6.059 MDH à fin septembre 2016 contre 3.874 MDH à fin septembre 2015.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 12,1 MMDH à fin septembre 2016 contre 11,7 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 3,8% ou +439 MDH, provenant en partie de l'augmentation des recettes de la TSAVA (+224 MDH).

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une augmentation de 12,3% résultant principalement de la hausse de 18,1% des majorations de retard.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 15.398 MDH contre 15.446 MDH un an auparavant, en diminution de 0,3% ou -48 MDH, en raison notamment de la baisse de 47% des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,8 MMDH contre 3,3 MMDH), de 66,6% des fonds de concours (766 MDH contre 2,3 MMDH) et de 44,1% de la redevance gazoduc (732 MDH contre 1,3 MMDH).

- Monopole et participations

Les recettes des monopoles et participations ont atteint 6,9 MMDH à fin septembre 2016 contre 6,5 MMDH à fin septembre 2015, en hausse de 6,5% ou +418 MDH.

Les recettes à fin septembre 2015 tiennent compte d'un montant de 1,7 MMDH au titre de l'attribution des licences 4G.

Les recettes à fin septembre 2016 ont été versées notamment par l'OCP (2 MMDH contre 1 MMDH), Maroc Télécom (1,4 MMDH contre 1,6 MMDH), l'Agence nationale de la conservation foncière (1,3 MMDH), Marsa Maroc (750 MDH contre 250 MDH) et Bank Al-Maghrib (336 MDH contre 559 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	Septembre 2015	LF 2016	Septembre 2016	Taux de réalis.
B.A.M	559	660	336	51%
I.A.M	1 597	1 550	1 426	92%
O.C.P	1 000	2 000	2 000	100%
ANCFCC	0	1 500	1 250	83%
C.D.G	0	350	0	0%
Autres	3 318	2 270	1 880	83%
TOTAL	6 474	8 330	6 892	83%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une baisse de 5,3% qui s'explique par la diminution de 47% des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,8 MMDH contre 3,3 MMDH), de 66,6% des fonds de concours (766 MDH contre 2,3 MMDH) et de 44,1% de la redevance gazoduc (732 MDH contre 1,3 MMDH)

Structure des recettes ordinaires

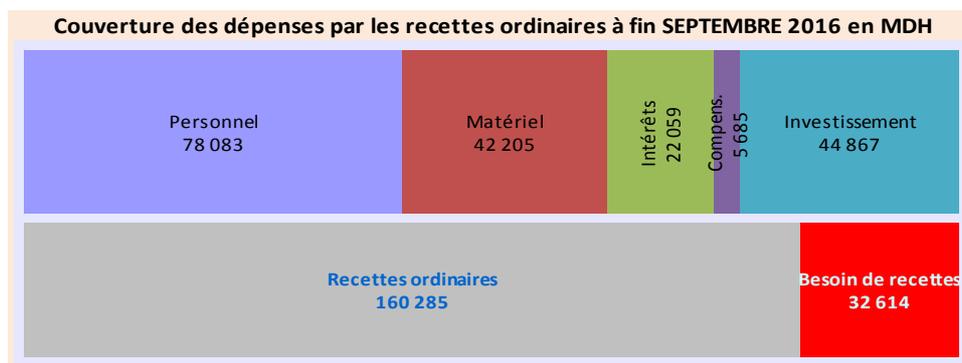
A fin septembre 2016, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 93,6% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 39,2 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes du budget général à fin SEPTEMBRE 2016

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	39 249	▲ 14,1%	24,5%
	- à l'importation	25 238	▲ 19,8%	15,7%
	- à l'intérieur	14 011	▲ 5,0%	8,7%
2	Impôt sur les sociétés	33 986	▲ 38,2%	21,2%
3	Impôt sur le revenu	29 100	▲ 19,2%	18,2%
4	Droits d'enregistrement	12 144	▲ 15,4%	7,6%
5	TIC prod. énergétiques	11 639	▲ 20,6%	7,3%
6	TIC tabacs manufacturés	7 041	▲ 37,8%	4,4%
7	Droits de douane	6 935	▲ 27,0%	4,3%
8	Monopoles	6 892	▲ 15,8%	4,3%
9	Rec. atténuation dép. dette	1 757	▼ 46,0%	1,1%
10	Majorations de retard	1 218	▲ 43,3%	0,8%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin septembre 2016, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 108,3% contre 96,5% un an auparavant. Ainsi, à fin septembre 2016, 48,7% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 26,3% aux dépenses de matériel et 13,8% aux charges en intérêts de la dette.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

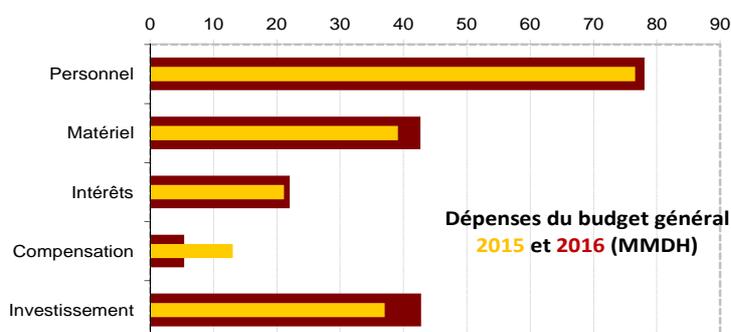
A fin septembre 2016, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 316,5 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 64%, soit le même taux à fin septembre 2015. Le taux d'émission sur engagements a été de 84% contre 86% un an auparavant.

	Situation des engagements ^(*) de dépenses 2016				
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	184 699	135 949	126 116	74%	93%
Investissement	80 368	61 776	42 795	77%	69%
C.S.T	157 092	71 119	50 264	45%	71%
SEGMA	6 601	2 711	1 140	41%	42%
Dette	69 192	44 946	44 946	65%	100%
TOTAL	497 952	316 501	265 261	64%	84%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 213,9 MMDH à fin septembre 2016, en baisse de 2% par rapport à leur niveau à fin septembre 2015, en raison de la diminution de 2% des dépenses de fonctionnement et de 14,4% des charges de la dette budgétisée¹, conjuguée à la hausse des dépenses d'investissement de 15,5%.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	Emissions 2015	LF 2016	Emissions 2016	Réalisé	Variation
Fonctionnement	128 740	183 359	126 116	69%	-2,0%
Investissement	37 048	61 392	42 795	70%	15,5%
Dette	52 525	69 192	44 946	65%	-14,4%
TOTAL	218 313	313 943	213 857	68%	-2,0%

La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 27% des remboursements du principal (22,9 MMDH contre 31,4 MMDH) et par la hausse de 4,2% des intérêts de la dette (22,1 MMDH contre 21,2 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 126,1 MMDH, dont 78,1 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 2%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 11,1% (27,3 MMDH contre 24,6 MMDH) et les charges communes ont enregistré une baisse de 24,9% (20,7 MMDH contre 27,5 MMDH) en raison de la diminution de 58,8% des émissions de la compensation (5,4 MMDH contre 13,1 MMDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2015	LF 2016	2016	Réalisé	Variation
Personnel	76 578	106 776	78 083	73%	2,0%
Matériel	24 615	35 101	27 340	78%	11,1%
Charges communes	27 547	38 182	20 693	54%	-24,9%
dont compensation	13 068	15 550	5 385	35%	-58,8%
Dépenses imprévues		3 300			
TOTAL	128 740	183 359	126 116	69%	-2,0%

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin septembre 2016 se sont établis à 78,1 MMDH contre 76,6 MMDH une année auparavant, soit une augmentation de 2% ou +1,5 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 68,5 MMDH, en hausse de 1,5% par rapport à leur niveau à fin septembre 2015, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 0,7% et des rappels de 24,8%.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 42,2 MMDH, en hausse de 9,6% ou +3,7 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (CMR) (8,9 MMDH contre 9,1 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (13,8 MMDH contre 10,9 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (3,9 MMDH contre 2,3 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 22,1 MMDH à fin septembre 2016 contre 21,2 MMDH à fin septembre 2015, en augmentation de 4,2%. Cette hausse s'explique par l'accroissement des charges en intérêts de la dette intérieure de 5% (19,8 MMDH contre 18,9 MMDH) et par la baisse de celles de la dette extérieure de 2,5% (2,2 MMDH contre 2,3 MMDH).

Compensation

A fin septembre 2016, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 5,7 MMDH contre des émissions de 13,1 MMDH à fin septembre 2015, en diminution de 56,5% ou -7,4 MMDH.

¹ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin septembre 2016 a été positif pour 12,3 MMDH contre un solde ordinaire positif de 2,7 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

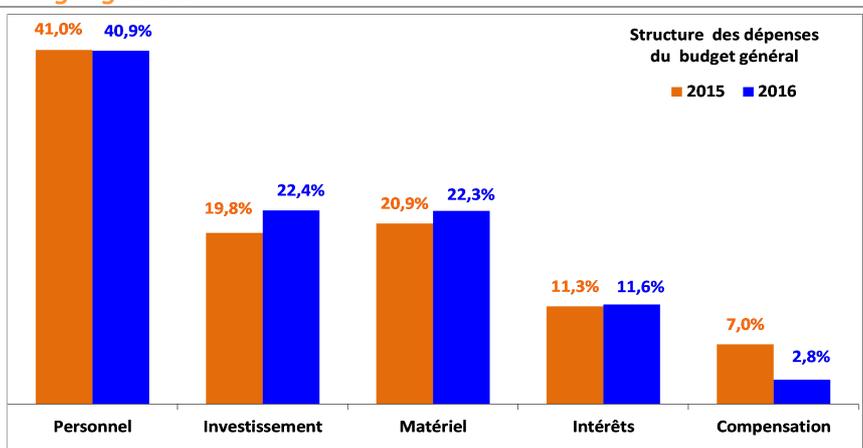
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 42,8 MMDH à fin septembre 2016 contre 37 MMDH un an auparavant, en hausse de 15,5%, suite à la hausse des charges communes de 47,2% et des dépenses des ministères de 0,7%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 14 MMDH contre 8,3 MMDH à fin septembre 2015.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2015	LF 2016	2016	Réalisé	Var%
Investissement total :	37 048	61 392	42 795	70%	15,5%
1- Ministères	25 230	40 524	25 400	63%	0,7%
2- Charges communes :	11 818	20 868	17 395	83%	47,2%
- Concours divers	8 300	16 353	13 983	86%	68,5%
- Ristournes d'intérêts	164	220	168	76%	2,4%
- Autres	3 354	4 295	3 244	76%	-3,3%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin septembre 2015 et fin septembre 2016 fait ressortir une hausse de la part des dépenses d'investissement, des dépenses de matériel et des intérêts de la dette, conjuguée à une baisse de la part des dépenses de personnel et des émissions de la compensation.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 59,7 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 14 MMDH, de la rentrée de 3,2 MMDH au titre des dons des pays du Golfe et de 965 MDH représentant la part de l'Etat dans la cession de 40% du capital de Marsa Maroc.

Les dépenses émises ont été de 50,3 MMDH, dont 39 MMDH au titre des comptes d'affectation spéciale (CAS).

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,4 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2016
	2015	LF 2016	2016	2015	LF 2016	2016	
C.A.S	43 945	68 015	47 102	37 187	54 779	39 040	8 062
TVA des Coll.Terr.	16 536	23 789	16 821	19 641	23 789	19 462	-2 641
I.N.D.H	1 786	3 096	2 776	1 352	3 096	1 144	1 632
Soutien prix. prd.alim.	166	800	225	0	800	300	-75
F.S. Routier	1 748	2 500	1 889	1 662	2 500	1 953	-64
F.D. Agricole	2 151	500	2 465	2 403	500	2 090	375
Remploi domanial	820	1 440	747	531	1 440	594	153
Lutte contre chômage	1 464	567	1 453	1 080	567	1 102	351
Dons des pays du CCG	1 323	13 000	3 172	1	0	82	3 090
Appui Cohés. Social	3 673	4 200	2 568	1 256	4 200	1 882	686
F.S. Habitat	1 549	2 000	1 497	926	2 000	1 140	357
Dévelop. Sport	838	800	513	1 072	800	487	26
Autres CAS	11 891	15 323	12 976	7 263	15 087	8 804	4 172
C. Dép. Dotation (*)	10 995	10 800	12 532	10 436	10 800	10 898	1 634
Autres C.S.T	37	121	26	317	1 128	326	-300
TOTAL	54 977	78 936	59 660	47 940	66 707	50 264	9 396

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin septembre 2016, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 1,5 MMDH contre 1,7 MMDH à fin septembre 2015, en diminution de 12%.

Les dépenses émises ont été de 1,1 MMDH contre 1,2 MMDH à fin septembre 2015, en baisse de 7%.

SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME					
	2015	LF 2016	2016	Réalisé	Variation
Exploitation :	596	0	443		-25,7%
Recettes	1 489	2 225	1 325	60%	-11,0%
Dépenses	893	2 225	882	40%	-1,2%
Equipement :	-158	0	-119		-24,7%
Recettes	175	781	139	18%	-20,6%
Dépenses	333	781	258	33%	-22,5%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS DE LA LOI DE FINANCES

A fin septembre 2016, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 76,6% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 69,7% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 70,2%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2016 en MDH				
	LF 2016	SEPTEMBRE 2016	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	209 156	160 285	76,6%	48 871
1.1- Recettes fiscales :	191 695	142 773	74,5%	48 922
<i>Impôts directs</i>	85 504	64 640	75,6%	20 864
<i>Impôt sur les sociétés</i>	44 255	33 986	76,8%	10 269
<i>Impôt sur le revenu</i>	38 614	29 100	75,4%	9 514
<i>Impôts indirects</i>	81 008	59 054	72,9%	21 954
<i>TVA à l'intérieur</i>	22 122	14 011	63,3%	8 111
<i>TVA à l'importation</i>	33 386	25 238	75,6%	8 148
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	25 500	19 805	77,7%	5 695
<i>Droits de douane</i>	7 903	6 935	87,8%	968
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	17 280	12 144	70,3%	5 136
1.2- Recettes non fiscales :	14 161	15 398	108,7%	
<i>Monopole et participations</i>	8 330	6 892	82,7%	1 438
<i>Autres recettes</i>	5 831	8 506	145,9%	
1.3- Recettes de certains CST :	3 300	2 114	64,1%	1 186
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	225	28,1%	575
<i>Fonds spécial routier</i>	2 500	1 889	75,6%	611
2- DEPENSES ORDINAIRES	212 443	148 032	69,7%	64 411
2.1- Biens et services :	167 809	120 288	71,7%	47 521
<i>Personnel</i>	106 776	78 083	73,1%	28 693
<i>Autres biens et services</i>	61 033	42 205	69,2%	18 828
2.2- Intérêts de la dette :	28 284	22 059	78,0%	6 225
<i>Intérieure</i>	24 299	19 848	81,7%	4 451
<i>Extérieure</i>	3 985	2 211	55,5%	1 774
2.3- Compensation	16 350	5 685	34,8%	10 665
<i>- Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	300	37,5%	500
3- INVESTISSEMENT	63 892	44 867	70,2%	19 025
<i>- Fonds spécial routier</i>	2 500	1 953	78,1%	547

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 23,1 MMDH à fin septembre 2016, contre un déficit budgétaire de 29,4 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 2,9 MMDH à fin septembre 2016 contre 2,5 MMDH à fin décembre 2015, soit une augmentation de 434 MDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 22,6 MMDH contre un besoin de financement de 34,5 MMDH à fin septembre 2015 et d'un flux net positif de 2,6 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 2,4 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 20 MMDH contre un recours au financement intérieur de 36,9 MMDH à fin septembre 2015.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin septembre 2016, le financement extérieur a été positif de 2,6 MMDH en raison du remboursement du principal de la dette extérieure pour 6,5 MMDH contre des tirages de 9,1 MMDH dont 4,7 MMDH auprès de la BIRD, 3,1 MMDH auprès de la BAD, 726 MDH auprès du Japon et 420 MDH auprès du FADES.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 10,3 MMDH contre 36,3 MMDH un an auparavant;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 4,5 MMDH contre une diminution de 1,1 MMDH à fin septembre 2015 ;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 856 MDH contre 1,1 MMDH à fin septembre 2015.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont atteint 57,1 MMDH à fin septembre 2016, en augmentation de 4,5 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2015.

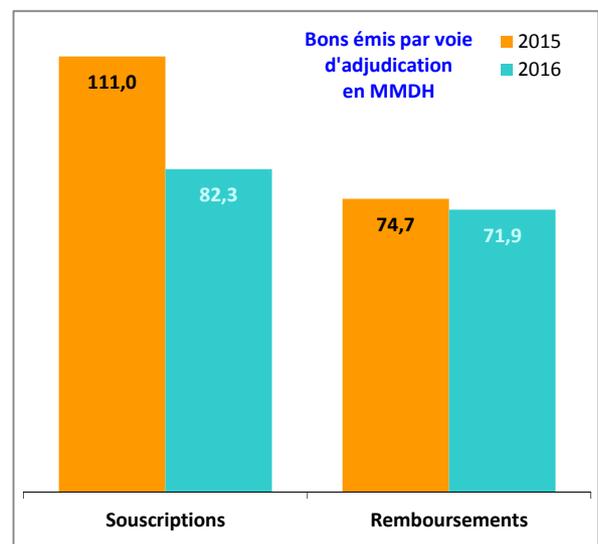
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 4,1 MMDH à fin septembre 2016 contre 3,3 MMDH en début d'exercice, compte tenu d'un placement de 2,4 MMDH effectué en septembre 2016 et dont le remboursement n'intervient qu'en octobre.

Dette intérieure

S'élevant à 483 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 2,4% par rapport à son niveau à fin décembre 2015. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 10,3 MMDH, résultant de souscriptions pour 82,3 MMDH et de remboursements pour 71,9 MMDH contre un recours pour un montant net de 36,3 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 111 MMDH et de remboursements pour 74,7 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2015	Souscrip.	Rembour.	2016	Var %
Adjudications	470 104	82 251	71 905	480 450	2,2%
13 semaines	1 050	5 249,9	3 393,2	2 907	
26 semaines	984	7 656,2	1 442,2	7 198	
52 semaines	25 449	7 987,4	23 273,8	10 163	
2 ans	59 040	14 958,8	24 829,9	49 168	
5 ans	123 680	16 804,5	10 548,6	129 935	
10 ans	87 533	9 865,4	8 417,0	88 981	
15 ans	110 092	7 289,2	0,0	117 381	
20 ans	48 966	6 806,5	0,0	55 772	
30 ans	13 312	5 632,8	0,0	18 945	
Autres	1 631	3 384	2 439	2 576	57,9%
Total	471 735	85 635	74 344	483 026	2,4%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin septembre 2016 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations de rachat et d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette, en remplaçant notamment de la dette hors budget (maturités inférieures ou égales à 2 ans) par de la dette budgétisée (maturités supérieures ou égales à 5 ans).

Ces opérations ont porté sur un montant global de 20,4 MMDH.

RACHATS ET ECHANGES DE BONS DU TRESOR			
Maturités	Rachats	Echanges	
		Remboursés	Emis
52 semaines		3 361,0	
2 ans		9 330,3	
5 ans		6 567,3	5 136,7
10 ans	20,0	1 137,2	3 852,5
15 ans			3 689,6
20 ans			2 758,6
30 ans			4 592,4
Total	20,0	20 395,8	20 029,8